



Municipalité de Sauge
Haut du Village 8
2536 Plagne

Avis de construction

Requérant :	Robert Schaad, Prés de la Maisonnette 93, 2536 Plagne
Auteur du projet.	Aeschlimann Heizung/Klima GmbH, Rehweg 17, 2540 Granges
Propriétaires fonciers :	Monika et Robert Schaad, Prés de la Maisonnette 93, 2536 Plagne
Projet :	Remplacement du chauffage au gaz par un chauffage aux pelletes sis sur parcelle no. 571 au lieu-dit « Prés de la Maisonnette 93 » à Plagne, hors zone
Dérogation :	Art. 24 ss LAT
Dimensions :	Selon plans déposés
Construction :	Selon plans déposés

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOBE. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Le conseil municipal

2536 Plagne, le 20 mai 2022